

1.5 crédits

15.0 h

Enseignants:	Salomon Daniel ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables :	/
Thèmes abordés :	' un bref parcours de l'histoire de l'enseignement en Communauté française aboutissant au Pacte scolaire et à la Communautarisation; ' l'étude de l'organisation de l'enseignement en Communauté française avec approfondissement du décret "missions de l'école" du 27 juillet 1997; ' l'étude des carrières dans l'enseignement (statuts); ' l'étude des carrières dans l'enseignement (statuts); ' le contrôle pédagogique (inspection, homologation); ' le conseil de classe et les délibérations (prescrit légal); ' des compétences aux programmes/des programmes aux compétences.
Acquis d'apprentissage	' Le cours de législation scolaire vise à concevoir le cadre juridique dans lequel s'exerce l'activité de l'enseignant dans le but de former l'élève à une véritable éducation citoyenne et cela en relation avec l'analyse de l'institution scolaire et de ses acteurs. ' "Etre formé sur son rôle au sein de l'institution scolaire et exercer la profession telle qu'elle est définie par les textes légaux de référence." (cf. décret du 30 janvier 2001, chap.2). <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Une interrogation orale, organisée pendant les sessions officielles d'examen
Méthodes d'enseignement :	Cours magistral en petit auditoire
Bibliographie :	/
Cycle et année d'étude: :	> Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (information et communication) > Agrégation de l'enseignement secondaire supérieure (sciences politiques) > Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (sciences de gestion)
Faculté ou entité en charge:	CCBM